ANNEXE IV
[1]

***Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852***

**Dénomination du produit : SEXTANT PME**

**Identifiant de l'entité juridique : AMIRAL GESTION**

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?**
*[cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]*

☐ **Oui**

☐ Il réalisera un minimum **d'investissements durables ayant un objectif environnemental :** __ %

☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum **d'investissements durables ayant un objectif social :** ___ %

☑ **Non**

☑ Il **promeut des caractéristiques environnementales/sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentera une proportion minimale de 30% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne fera aucun investissement durable**

**Par investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

**Les indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

**Engagement de Note ESG moyenne du portefeuille supérieure à celle de l'univers d'investissement**

Le compartiment applique dans son processus d'investissement le suivi d'une Note de performance ESG dont la grille de critères et d'indicateurs ESG a été conçue par Amiral Gestion sur la base de données collectées par une agence externe spécialisée, Ethifinance selon sa base Gaïa. Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille de Sextant PME par rapport à son univers de référence ESG.

[1] Date du document : 1er mars 2023 – données arrêtées au 30/12/2022 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/files/77d95eb8/2023_02_20_sextant_pme_prospectus_complet.pdf

**Note de Performance ESG** *(source : Amiral Gestion, Base Gaia Ratings d'Ethifinance)*[2]

*Au 30 décembre 2022*

| | **Note ESG** *(/100)* | *Couverture*[3] | *Performance relative du compartiment / univers* |
|---|---|---|---|
| **Sextant PME** | **55.5** | *93,2%* | *+ 46,8 %* |
| **Univers** | 37,8 | *99,7%* | |

**La performance ESG du compartiment Sextant PME est supérieure à celle de son univers de référence ESG (+46,8%),** ainsi que sur les 3 piliers Environnement - Social - Gouvernance, qui composent la notation ESG comme le montrent les données figurant ci-dessous.

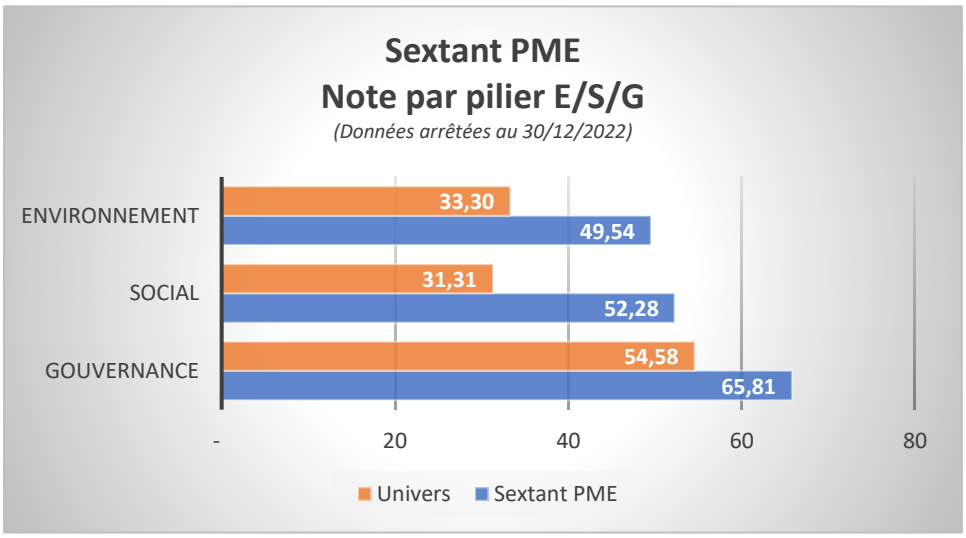


**Principaux contributeurs de la performance ESG du compartiment**

| Nom | Note ESG | Poids recalculé* |
|---|---|---|
| GROUPE GUILLIN | 46,6 /100 | 5,83 % |
| AUBAY | 82,7 /100 | 3,12 % |
| LECTRA | 78,2 /100 | 3,25 % |
| KONTRON | 45,6 /100 | 5,30 % |
| PREVAS | 40,7 / 100 | 5,78 % |

**Poids recalculé* :** poids réel en % de l'actif net, recalculé en fonction de la couverture effective de la donnée de notation ESG externe sur le portefeuille. Les instruments financiers du portefeuille, non couverts par la donnée de notation ESG, voient leurs poids annulés et ne contribuent pas à la notation ESG globale. Ces poids sont réalloués proportionnellement sur les lignes couvertes par la donnée de notation ESG externe.

[2] La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 100, 100 étant la meilleure note possible.

[3] Le compartiment est engagé à avoir un taux d'analyse et de notation extra-financière couvrant a minima 90% de ses investissements en actions (ce taux peut s'entendre en pourcentage de l'actif net du compartiment ou en nombre d'émetteurs de l'OPC).

**Principaux détracteurs de la performance ESG du compartiment**

| Nom | Note ESG | Poids recalculé* |
|---|---|---|
| VNV Global | 47 /100 | 0,02 % |
| Hellofresh | 47,4 / 100 | 0,03 % |
| Home24 | 43,55/100 | 0,05% |
| CA Brie Picardie | 61,9 /100 | 0,04% |
| PSI Software | 42,7/ 100 | 0,06% |

**Poids recalculé* :** poids réel en % de l'actif net, recalculé en fonction de la couverture effective de la donnée de notation ESG externe sur le portefeuille. Les instruments financiers du portefeuille, non couverts par la donnée de notation ESG, voient leurs poids annulés et ne contribuent pas à la notation ESG globale. Ces poids sont réalloués proportionnellement sur les lignes couvertes par la donnée de notation ESG externe.

## Indicateurs de qualité environnementaux et de gouvernance

Dans le cadre de sa labellisation ISR, le compartiment a pris un engagement de meilleure performance du portefeuille par rapport à son univers sur 2 indicateurs de qualité environnementaux et de gouvernance :

- Gouvernance / conduite des affaires : Formalisation d'une politique de conduite des affaires et de lutte contre la corruption
- Environnement / changement climatique : Intensité carbone

Les résultats de cet engagement au 30/12/2022 sont restitués ci-dessous.

## ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

| DATE | INTENSITE CARBONE* SEXTANT PME | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Couverture PTF /UNIV | | Portefeuille | Univers | *Performance relative (%)* |
| | Portefeuille | Univers | | | |
| **30/12/2022** | 89,71% | 75,66% | **96.04** | **195.24** | *+50,81%* |

**LEGENDE*
*Source : Amiral Gestion – Données S&P Trucost*
*WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO2 /M€ de CA.*
*Scope 1, 2 et partie indirecte du scope 3 amont.*
*N.B. : Seules les émissions directes - similaires aux émissions de "Scope 1"- et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de l'absence de* transparence des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

**L'intensité carbone du compartiment Sextant PME est très significativement inférieure à celle de son univers de référence (-50,81 %).**

## GOUVERNANCE : POLITIQUE DE CONDUITE DES AFFAIRES

| DATE | FORMALISATION D'UNE POLITIQUE DE CONDUITE DES AFFAIRES ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Couverture PTF /UNIV | | Portefeuille | Univers | *Performance relative (%)* |
| | Portefeuille | Univers | | | |
| **30/12/2022** | 95,59% | 99,82% | **90,41%** | **74,18%** | *+21,88 %* |

*** Source :** *Amiral Gestion – Données Ethifinance*

**La part des entreprises du compartiment Sextant PME ayant formalisée une politique de conduite des affaires et de lutte contre la corruption est significativement supérieure à celle de son univers de référence (21,88%).**

## Indicateurs de progrès sociaux et de droits humains

Dans le cadre de sa labellisation ISR, le compartiment a pris un objectif d'amélioration de la performance du portefeuille par rapport à l'univers sur 2 indicateurs de progrès sociaux et en faveur des droits humains :

- Social / Promotion de l'égalité femmes / hommes : Taux moyen de femmes au Comité Exécutif
- Droits humains : Publication d'une politique en faveur des droits humains

Les résultats de cet engagement au 30/12/2022 sont restitués ci-dessous.

## SOCIAL / INDICATEURS DE PROMOTION DE L'EGALITE FEMMES / HOMMES

| DATE | TAUX MOYEN DE FEMMES AU COMITE EXECUTIF* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Couverture PTF /UNIV | | Portefeuille | Univers | *Performance relative (%)* |
| | Portefeuille | Univers | | | |
| **30/12/2022** | 73,53% | 60,98% | **21,67%** | **18,54%** | +2,67% |
| **31/12/2021** | 85% | 88% | **19%** | **15%** | |

*** Source :** *Amiral Gestion – Données Gaïa - Ethifinance*

**Le taux moyen de femmes au comité exécutif du fonds Sextant PME est significativement supérieur à sa performance de l'année dernière (+2,7 %).**

## DROITS HUMAINS

| DATE | PUBLICATION D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Couverture PTF /UNIV | | Portefeuille | Univers | *Performance relative (%)* |
| | Portefeuille | Univers | | | |
| **30/12/2022** | 47,06% | 62,18% | **65,83%** | **46,48%** | -5,17% |
| **31/12/2021** | 40% | 45% | **71%** | **60%** | |

*** Source :** *Amiral Gestion – Données MSCI*

**Action d'engagement initiée et en cours en vue de faire progresser la performance du portefeuille :** Aures[4]

**Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant PME**

Le compartiment produit annuellement un rapport annuel climat et d'empreinte environnementale complet conforme avec les exigences de la TCFD et qui intègre les données de part verte alignée selon le cadre de la Taxonomie Européenne.

La synthèse des résultats sur les indicateurs clés du rapport[5] sont restitués dans le tableau ci-dessous :

| | Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2 *Scope 1+2+3* | Température et Alignement 2°C* | Empreinte environnementale EC/R (% CA)* | Part Verte (alignement à la Taxo_ EU[6]) *** | Part Brune (%CA)** | Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénario élevé) Horizon 2030* | Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **SEXTANT PME** | **48,24** *208.83* | **< 2.7 °C** | **1,96%** | **4,15%[7]** | **0%** | **0,44%** | **30,04** |
| *Couverture* | *89,71%* | *86,36%* | *86,36 %* | *42,42%* | - | *78,79%* | *51,52%* |
| **Univers** | **151,6** *324,47* | **< 1.75 °C** | **2,88 %** | **5,75 %** | **0,64 %** | **1,53%** | **24,26** |
| *Couverture* | *75,66%* | *75,08%* | *75,17 %* | *54,16%* | - | *68,43%* | *54,21%* |

** Source : S&P - Trucost*
***Source : MSCI*
**** Source : Sustainalytics*

**Sextant PME est bien orienté sur le plan de ses métriques climat en relatif de son univers,** en particulier sur **son intensité carbone**, significativement plus faible que celle de l'univers de référence s'établissant à 208.83 Tco2/m€ CA contre 324.46 Tco2/m€ CA pour l'univers. Avec tout de même un point d'attention à porter sur son alignement à la taxonomie européenne légèrement plus faible que celle de l'univers ainsi que la température du portefeuille qui est supérieure à 2°C.

- ***… et par rapport aux périodes précédentes ?***

  NC

[4] Le descriptif des actions d'engagement en cours est restitué dans le Rapport de dialogue et d'engagement actionnarial du compartiment figurant au sein du reporting extra-financier et d'impact annuel disponible sur demande et en synthèse supra dans le présent document.

[5] Le rapport climat de Sextant PME sera disponible dans le courant du printemps 2023.

[6] Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics à partir des données reportées par les entreprises à défaut sur la base d'estimations.

[7] Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 100% / Part de données reportées par les entreprises : 0 %

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le compartiment Sextant PME promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas une stratégie d'investissement centrée sur un objectif d'investissement durable au sens de la réglementation Disclosure SFDR, **le compartiment s'engage à présenter une proportion minimale de 30% d'investissements durables.**

L'investissement durable pour Amiral Gestion[8] est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;

- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autre objectif environnemental ou social, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**Part d'investissement durable – Bilan au 30/12/2022**

| **SEXTANT PME**<br>*(Données pondérées au 30/12/2022)* | |
|---|---|
| **PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES**<br>*Part d'ID minimale : 30%* | **41,61%** |
| Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation changement climatique | 38,18% |
| Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux | 3,43 % |

Depuis le 30/12/2022, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité, parmi lesquels la prise en compte des PAI depuis cette date afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissement durable pour nos compartiments. A ce titre, le compartiment dégage au 30/12/2022 une part d'investissement durable représentant 41,61 % de l'actif net du portefeuille.

[8] Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

  Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas **à des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

  Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidences négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis le 31-12-2022 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

  Sa stratégie d'investissement socialement responsable se traduit également par des exigences supplémentaires comme l'application d'une note ESG minimale et d'une sélectivité ESG sur l'univers d'investissement qui constituent des facteurs additionnels attestant d'une bonne qualité ESG des investissements.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions ''investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

**Sélectivité ISR du compartiment Sextant PME**

Le compartiment Sextant PME est un compartiment labellisé ISR retenant une approche en sélectivité ESG. Dans ce contexte **le compartiment est engagé à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%** après application du seuil minimal de notation ESG et des politiques d'exclusions sectorielles, normatives et fondées sur la gravité des controverses.
Aussi, conformément à son engagement, le taux de sélectivité du compartiment au 30/12/2022 était de **37,86%.**

**Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle[9]**

*10*

Au 31 décembre 2022, et sur l'ensemble de l'année 2022, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe ni indirecte aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle. Par ailleurs, **la part brune du compartiment, à savoir son exposition au charbon et énergie fossile, est nulle**.

**Non exposition du compartiment à des controverses de gravité forte à sévère[11]**

[9] La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

[10] Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique d'Investissement responsable du site internet d'Amiral Gestion.

[11] Taux de couverture d'analyse : 91,89%

**Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveaux de gravité 4 (forte) et 5 (sévère),** conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

**Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).**

**Bilan global au 30/12/2022**

Au 30/12/2022, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

**Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales**

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment Sextant PME sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment Sextant PME exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

**Bilan au 30/12/2022**

- **100% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**

  *Taux de couverture d'analyse : 91,89 %*

*Description détaillée :*

*La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.*
*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

**Le compartiment Sextant PME prend en compte depuis le 31-12-2022 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.**

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) sous de l'annexe 1 des RTS SFDR. Une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée le cas échéant afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

Les informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur l'ensemble du portefeuille seront restituées dans le document périodique annuel du compartiment qui intégrera le format de reporting dédié au PAI et matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR. Cette annexe sera intégrée pour la première fois dans le document périodique de l'exercice 2023 qui paraitra au S1 2024.

## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

| SEXTANT PME | | | |
|---|---|---|---|
| **Investissements les plus importants sur l'année 2022[12]** | **Secteurs** | **% d'actifs** | **Pays** |
| **Semcon** | Industrie | **7,25%** | Suède |
| **Prevas** | Technologies de l'information | **5,81%** | Suède |
| **Groupe Guillin** | Matériaux | **5,42%** | France |
| **Kontron** | Technologies de l'information | **5,27%** | Autriche |
| **SES Imagotag** | Technologies de l'information | **4,95%** | France |
| **Nordisk Bergteknik** | Industrie | **4,36%** | Suède |
| **SAF-Holland** | Biens de consommation discrétionnaires | **4,27%** | Allemagne |
| **Jacquet Metals** | Industrie | **4,11%** | France |
| **Westwing** | Biens de consommation discrétionnaires | **3,84%** | Allemagne |
| **Home24** | Biens de consommation discrétionnaires | **3,42%** | Allemagne |
| **Mr Bricolage** | Biens de consommation discrétionnaires | **3,26%** | France |
| **TOTAL** | | **51,97%** | |

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation d'actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

- ***Quelle était l'allocation des actifs ?***

***SEXTANT PME***
*(Portefeuille arrêté au 30/12/2022)*

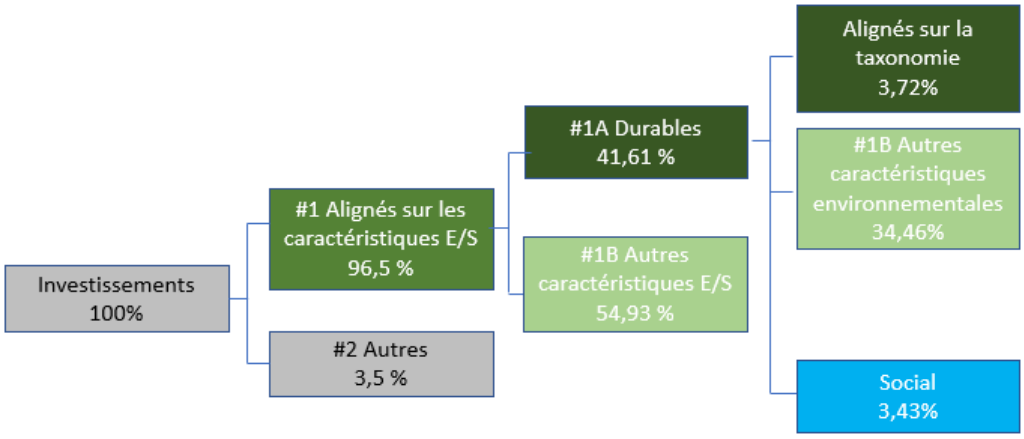


[12] Les principaux investissements retenus correspondent à la part minimale investie au cours de l'année 2022, représentant plus de 50% en cumulé.

**La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
**La catégorie #2 Autres** comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :
- La sous-catégorie **#1A Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés* ?**

Les principaux secteurs contributeurs de **la part d'investissements durables du compartiment établie à 41,61%** sont présentés ci-dessous au travers des 10 lignes les plus contributrices.

**Le secteur des biens de consommation ressort comme étant le plus fort contributeur du compartiment**.

| SEXTANT PME | | | |
|---|---|---|---|
| **10 lignes les plus contributrices à la part d'investissement durable au 30/12/2022** | **Secteurs** | **% d'actifs** | **Pays** |
| **KONTRON** | Technologies de l'information | **6,67 %** | Autriche |
| **JACQUET METALS** | Industrie | **3,95 %** | France |
| **SES IMAGOTAG** | Technologies de l'information | **3,43 %** | France |
| **GERARD PERRIER** | Industrie | **2,85 %** | France |
| **AUBAY** | Technologies de l'information | **2,81 %** | France |
| **MBB SE** | Industrie | **2,79 %** | Allemagne |
| **BOURSE DIRECT** | Finance | **2,58 %** | France |
| **WESTWING** | Biens de consommation | **2,58 %** | Allemagne |
| **MR BRICOLAGE** | Biens de consommation | **2,24 %** | France |
| **MANUTAN INTERNATIONAL** | Biens de consommation | **2,06%** | France |

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires,** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx), pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**<u>Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?</u>**

Le compartiment Sextant PME n'est pas engagé à une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication des données d'alignement reste à ce jour encore partielle sur le marché : la règlementation CSRD sur la partie relative à la publication par les entreprises de la part verte alignée ne sera obligatoire qu'à partir de décembre 2022.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

***Les deux graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.***

***SEXTANT PME***
***Part des investissements alignés sur la taxonomie au 30/12/2022***

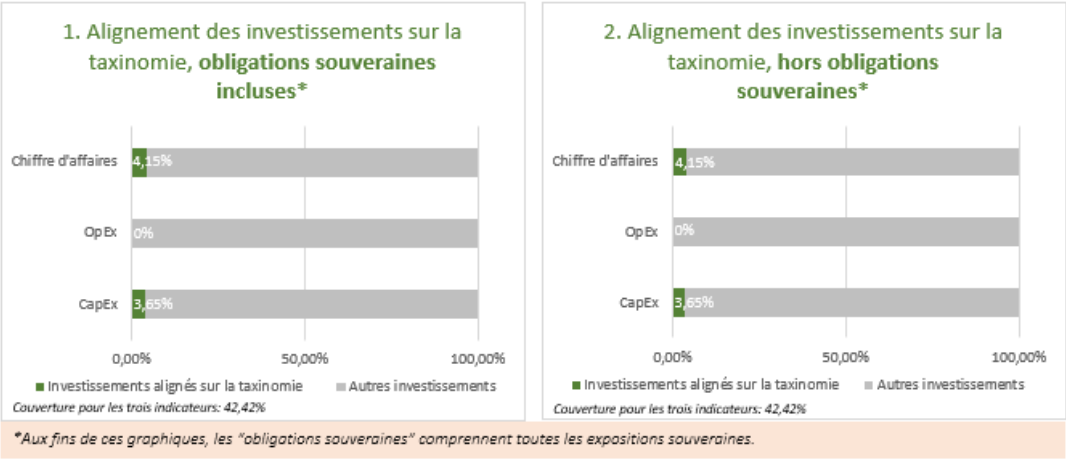


Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 100% / Part de données reportées par les entreprises : 0 %

**PART VERTE SEXTANT PME : 4.15%**

Sur la base de ces données fondées sur le Part verte liée au chiffre d'affaires, **le portefeuille révèle une part verte positive significative, en augmentation de 180 % sur 1 an**. En effet, la Part verte du compartiment au 31/12/2021 atteignait un alignement Taxonomie de 1.48%.

**Les principaux contributeurs de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondée sur la part du chiffre d'affaires sont mentionnés ci-dessous :**

| SEXTANT PME | | | |
|---|---|---|---|
| **Entreprises les plus contributrices à la Part Verte au 30/12/2022** | **Secteur** | **% du chiffre d'affaires** | **Nature d'activité éligible** |
| **KAUFMAN & BROAD** | Immobilier | **99.37 %** | Contributrice[13] |
| **TERNA ENERGY** | Services | **66.11 %** | Contributrice |
| **MERSEN** | Industries | **27.24 %** | Habilitante |
| **STO-PREF** | Matériaux | **11.67 %** | Habilitante |

[13] Activité bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergies solaires ou éoliennes)

Focus sur le principal contributeur

**KAUFMAN & BROAD**

**Statut d'alignement des activités :**

**« Construction de nouveaux bâtiments - Développement »**
Contributrice | CA éligible EUR 1 356 M (99,37%) | Pass (Do No Significant Harm) | Pass (Green Safegards) |Source : données estimées - Kaufman & Broad S.A. Universal Registration Document 2020 (FY2020)

Kaufman & Broad S.A. est une société française de promotion et de construction immobilière. La société exerce ses activités dans trois secteurs, à savoir le logement, le commerce et les autres secteurs. Au cours de l'exercice 2020, la société a réalisé un chiffre d'affaires total de 1 163,1 millions d'euros, dont 963,3 millions d'euros et 194,4 millions d'euros provenaient respectivement des segments logement et commercial. Le segment du logement se consacre au développement de logements à usage multiple et de logements à usage individuel et peut donc être entièrement attribué à cette activité. Le segment commercial comprend l'aménagement de nouveaux bureaux, de plateformes logistiques et commerciales, d'hôtels, de zones commerciales, de réaménagement de bureaux, etc. Étant donné que le segment commercial comprend principalement le développement de propriétés, nous estimons que 99% du revenu du segment de 194,5 millions d'euros, soit 192,5 millions d'euros, peut être attribué à cette activité. Ainsi, nous concluons que Kaufman & Broad S.A. a réalisé 1 155,8 millions d'euros de la promotion d'immeubles neufs, soit 99,4 % du chiffre d'affaires total de 1 163,1 M d'euros pour l'exercice 2020.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Parmi les 4,15% d'investissements du portefeuille en part du chiffre d'affaires alignés à la taxonomie, 1,02% correspondent à des activités habilitantes captées. Aucune entreprise ne figure dans la catégorie Activités de transition.

A noter que les activités bas carbone dites « contributrices » représentent la majeure partie des investissements alignés du portefeuille, captées à la fois sur le CA et les CAPEX, ce qui correspond à une part importante de pure players de l'économie verte en relatif de la part globale alignée constituée.

| Part des investissements réalisés par types d'activités - SPME | | | |
|---|---|---|---|
| *Couverture : 42,42% - Source : Sustainalytics* | Activité contributrice[1] | Activité de transition | Activité habilitante |
| Part des CAPEX alignés | 3,65% | 0% | 0% |
| Part des OPEX alignés | 0% | 0% | 0% |
| Part du Chiffre d'Affaires aligné | 3,13% | 0% | 1,02% |

[1] *Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)*

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

NC

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.

**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxinomie de l'UE ?**

34,46 %

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants[14], **le compartiment Sextant PME totalise au 30/12/2022 34,46% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**
Parmi les entreprises éligibles, on dénombre Kontron (4,67%), MBB SE (2,79%), Jacquet Metals (3,95%), Gérard Perrier (2,85%), Aubay (2,81%), Bourse Direct (2,58%), Westwing (2,58%), Mr Bricolage (2,24%), Manutan International (2,06%) et Viel & Cie (1,86%).

**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

3,43 %

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants[15], **le compartiment Sextant PME totalise au 30/12/2022 3,43 % d'investissements durables ayant un objectif social.**

L'entreprise éligible est SES Imagotag (3,43%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les investissements correspondant à la catégorie « #2 Autres » représentaient 3**,46 % de l'actif total** du compartiment au 30/12/2022 et correspondait à des fonds et liquidités.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

[14] amiral_gestion_investissement_durable_note_methodologique_012023_public_version_vf.pdf (amiralgestion.com)
[15] Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires et la pratique de dialogue engagement actionnarial** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et sur le plan de leurs pratiques sous-jacentes.

Le reporting 2022 de l'activité de vote et d'engagement du compartiment vous est restitué ci-dessous.

**Reporting vote 2022**

| **Nombre d'AG votées** | **77** |
|---|---|
| Pourcentage d'AG votées | **99%** |
| Nombre de résolutions votées | 1149 |
| Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre" | **15%** |
| Nombre de résolutions d'actionnaire déposées | 0 |
| Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion | 0 |
| Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende | 0% |
| Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants | 19% |
| Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs | 11% |
| Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé | Transactions stratégiques : 55%<br>Augmentations de capital : 53%<br>Rémunération des dirigeants : 19% |
| Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé | AST Groupe, Akwel, Aubay, Digital Bros, Focus Home, Funding Circle, Infotel, Kaufman & Broad, Lectra, Manutan, Valbiotis : 100% |
| Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible | Indel, MBB : 33%, Ringmetall : 36%, Nanobiotix : 38%, SQLI : 44%, Amsterdam Commodities : 48%, Cembre, Duell : 50%, Plastivaloire : 52%, Jacquet Metal : 55%, Picanol : 56%, Esautomotion, Gérard Perrier : 60%, Frequentis : 64%, Aures : 65%, VNV Global : 66%, Fountaine Pajot, Groupe Guillin : 67% |

*Statistiques clés*

Pour le compartiment Sextant PME, il apparait, au titre de cette campagne, **un taux d'opposition de 15%**. Globalement, ce taux témoigne d'une gouvernance que nous jugeons satisfaisante. Comme évoqué dans le rapport de dialogue et d'engagement actionnarial, nous avons régulièrement eu un dialogue pré-AG avec les

sociétés en portefeuille afin de mieux comprendre le bien-fondé de certaines résolutions. Les sociétés détenues en portefeuille améliorent également leur transparence année après année, ce qui explique ce taux d'approbation satisfaisant.

Néanmoins**, le taux d'opposition ressort bien plus élevé pour les résolutions relatives aux augmentations de capital (53%). C**onformément aux lignes directrices de la politique de vote propriétaire d'Amiral Gestion, nous portons en effet une attention particulière aux résolutions de ce type, en particulier lorsqu'elles impliquent un risque de dilution significatif et/ou supprimant le droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants. Pour ce type de résolutions, nous préférons en effet connaître dans un premier temps les contours des projets sur lesquels elles portent avant de nous prononcer, afin de nous assurer qu'elles n'aillent pas à l'encontre de l'intérêt des actionnaires minoritaires.

**Reporting de dialogue et engagement ESG 2022**

L'Engagement actionnarial mis en place par Amiral Gestion, rassemblant nos initiatives de dialogue-engagement ESG et d'exercice des droits de vote, s'inscrit dans notre approche d'investissement pour tous nos fonds mais également d'impact ESG dans l'incitation des entreprises à améliorer leurs pratiques en la matière, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Sur l'année 2022, les gérants ont mené des actions de dialogue et d'engagement

- **Individuelles** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et les gérants d'Amiral Gestion seulement
- **Collaboratives** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et un groupe d'investisseurs dont Amiral Gestion fait partie

| Synthèse des démarches de dialogue & d'engagement sur l'année 2022 : | | | |
|---|---|---|---|
| **37**<br>Entreprises | **51%**<br>Du portefeuille<br>30-12-2022 | Engagements individuels et collaboratifs | Addlife, Akwel, Aubay, Aures, Axway*, Bourse Direct, Ceconomy*, Cegedim*, Cewe*, Delta Plus Group, Econocom, Fasadgruppen, Fountaine Pajot, Gensight biologics SA, Green Landscaping, Groupe Crit, HelloFresh, Hexaom, Home24, Instalco, Jacquet Metals, Kaufman & Broad, Kontron, Lumibird*, Mr Bricolage, Prevas, SAF-Holland, Semcon AB, SES Imagotag, Starbreeze B, Sto - Pref, TCM, Viel & Cie, VNV Global, Voyageurs du Monde, Wavestone, Westwing |

* : Entreprises en portefeuille durant l'année mais absentes au 30-12-2022

**Répartition des démarches de dialogue et d'engagement individuelles par thématique :**

Ces actions de dialogue ont porté sur divers enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance, et de transparence :

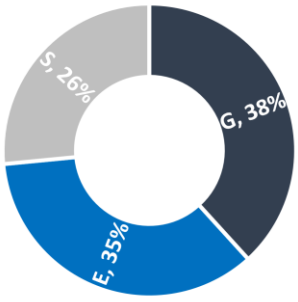


E **12** thèmes liées à la thématique environnementale

S **9** thèmes liées à la thématique sociale

G **13** thèmes liées à la gouvernance

| | | |
|---|---|---|
| **Pilier Environnement** | Mesures favorables à la transition écologique, en particulier de réduction de GES | Akwel, Aures Technologies, Fountaine Pajot, Kaufman, SES Imagotag, Voyageurs du Monde |
| **Pilier Social** | Dispositifs de partage de la valeur avec les salariés (plan d'actionnariat salarié, plan d'attribution d'actions gratuites, intéressement, participation, plans d'épargne salariale, etc.). | Cegedim*, Kaufman & Broad |
| | Mesures sociales, notamment en matière de préservation de l'emploi, de formation et d'inclusion | HelloFresh, Wavestone, SES Imagotag, Aures, Kaufman & Broad |
| **Pilier Gouvernance** | Meilleures pratiques de gouvernance (Rémunération juste et transparente, mise en place de comités de rémunération, d'audit, présence d'administrateurs indépendants et d'administrateurs salariés, diversité des dirigeants, Transparence, de pactes d'actionnaires, etc.). | Kontron, Cewe*, Home24*, Voyageurs du Monde, Aures, Kaufman & Broad, Gensight biologics SA, SAF-Holland, Westwing, Cegedim* |

* : Entreprises en portefeuille durant l'année mais absentes au 30-12-2022

**Illustrations d'actions engagement menées en 2022**

| SES IMAGOTAG | |
|---|---|
| **Pilier** | **Environnement** |
| **Durabilité des produits, stratégie de recyclage et participation au CDP**<br><br>Sur les enjeux environnementaux de la société, et en particulier sur la durabilité de ses produits, nos recherches nous ont permis de constater que ses produits n'étaient pas forcément les plus performants en termes de durabilité et que rien n'était prévu pour leur recyclage. En échangeant avec la société sur ce point, elle s'est montrée très proactive et avait déjà identifié ces manques, en partie adressés depuis.<br><br>Par ailleurs, nous avons sensibilisé la société sur la nécessité de mieux structurer ses données sur son impact environnemental et d'être plus transparente.<br>Enfin, dans le cadre de la campagne Disclosure du CDP qu'Amiral Gestion a soutenu en 2022, nous avons demandé à SES Imagotag de répondre au questionnaire Climat du CDP.<br>SES est un acteur conscient, actif sur ces sujets et qui a fait preuve d'une bonne réceptivité au dialogue avec les actionnaires. Aussi, de premières avancées significatives dans la structuration de sa démarche RSE et en matière de reporting sont à mettre au crédit de l'entreprise au deuxième semestre 2022 : formalisation de plusieurs politiques, dont des politiques environnementale, droits humains et respect des droits au travail, un code de conduite pour sa chaine d'approvisionnement, un reporting ESG. L'entreprise a par ailleurs obtenu la certification Or par Ecovadis.<br>Enfin, suite à notre action d'engagement collaboratif en tant que lead pour la campagne Disclosure du CDP, SES a participé pour la première fois à la campagne en répondant au questionnaire. | |

| HELLOFRESH | |
|---|---|
| **Pilier** | Social |
| **Echanges suite à des allégations sur l'exploitation de singes dans la culture de noix de coco en Thaïlande**<br><br>Suite à la parution d'un article sur le site de l'association PETA dénonçant le travail forcé des singes dans la récolte des noix de coco chez certains producteurs thaïlandais, nous avons interpelé le CFO de Hellofresh car la société était mentionnée dans l'article comme un acteur s'approvisionnant chez certains producteurs locaux. Nous avons été rassurés par la responsabilité et le professionnalisme de la société en la matière. Hellofresh était parfaitement au courant de l'existence de ces pratiques chez certains producteurs. Au moment de la parution de l'article controversé, Hellofresh avait déjà redirigé l'essentiel de ses achats de noix de coco vers le Sri Lanka afin de réduire son exposition aux producteurs thaïlandais.<br>Sur les 19 marchés de la société, seulement 2-3 étaient encore partiellement fournit par la Thaïlande. L'intégralité des fournisseurs résiduels de Hellofresh en Thaïlande ont confirmé à la société qu'ils n'exploitaient pas de singes pour les récoltes. Malgré cela, Hellofresh continue de réduire sa dépendance à la Thaïlande, tout en hésitant de se désengager complètement du pays pour deux raisons :<br>1) la société préfère travailler avec les fournisseurs restant pour adresser le problème<br>2) la société émet des réserves sur le fait d'arrêter entièrement ses approvisionnements sur un pays donné sur la base d'accusation générales qui ne reflètent pas toujours la réalité des partenaires avec lesquels Hellofresh travaille. Cela serait par ailleurs punitif pour les fournisseurs adoptant les bonnes pratiques.<br>La démarche de l'entreprise nous parait parfaitement constructive et adéquate. | |

| SAF HOLLAND | |
|---|---|
| **Pilier** | **Gouvernance** |
| **Question écrite adressée au conseil d'administration lors de l'assemblé générale autour de l'alignement d'intérêt**<br><br>Nous avons toujours considéré que l'une des meilleures marques de gouvernance était d'avoir un bon alignement d'intérêt entre les actionnaires minoritaires et les instances dirigeantes.<br>Nous avons donc profité de l'assemblée générale de SAF Holland pour adresser une question écrite au conseil d'administration afin d'exprimer ce qui nous semblait constituer un manque d'alignement d'intérêt entre le conseil d'administration et les actionnaires, du fait qu'aucun membre du conseil d'administration ne détienne d'actions de la société à notre connaissance.<br>Nous avons reçu une réponse de M. Kleinschmitt, président du conseil, qui nous a affirmé que le sujet sera évoqué et débattu lors des prochaines réunions entre les membres du conseil, tout en précisant que certains administrateurs sont sujets à des restrictions liées à l'exercices de leurs fonctions qui ne leur permettent pas de détenir des actions. | |

**Démarches de dialogue et d'engagement collaboratives :**

En 2022, Amiral Gestion a rejoint la campagne de « non-divulgation » (Non-Disclosure Campaign) du CDPi. Organisée annuellement, 263 investisseurs issus de 29 pays participent à la campagne cette année, afin d'inciter les entreprises à renseigner davantage d'informations sur leurs impacts environnementaux au travers des questionnaires du CDP. La transparence des entreprises est essentielle pour orienter les capitaux vers la transition vers une économie durable et respectueuse des engagement internationaux des accords de Paris.

Cette campagne vise les 1 400 entreprises les plus émettrices au monde. D'après les estimations du CDP, elles émettent collectivement plus de 4 gigatonnes (Gt) d'équivalent dioxyde de carbone (CO2e) par an.

La transparence est un enjeu clé que nous partageons avec tous les investisseurs et acteurs de la finance, raison pour laquelle Amiral Gestion a souhaité rejoindre l'engagement collaboratif mené par le CDP.

En 2022, Amiral Gestion a participé à la campagne Disclosure du CDP auprès de 16 entreprises au total du fonds Sextant PME, dont 8 entreprises en tant que lead investor et 8 en tant que co-signataire :

| Entreprise | Engagement Amiral | Réponse entreprise |
|---|---|---|
| Akwel | **Lead Investor** | A participé à la campagne et a obtenu son premier score : **C** |
| Ceconomy* | **Lead Investor** | A participé à la campagne et a obtenu son premier score : B- |
| Econocom | **Lead Investor** | A participé pour la première fois à la campagne du CDP mais n'a pas rendu sa réponse visible de tous |
| Hexaom | **Lead Investor** | L'entreprise n'a pas participé cette année |
| Instalco | **Lead Investor** | L'entreprise n'a pas participé cette année |
| Jacquet Metals | **Lead Investor** | L'entreprise n'a pas participé cette année |
| Lumibird* | **Lead Investor** | L'entreprise n'a pas participé cette année |
| SES Imagotag | **Lead Investor** | A participé pour la première fois à la campagne du CDP mais n'a pas rendu sa réponse visible de tous |
| Addlife | *Co-signataire* | L'entreprise n'a pas participé cette année |
| Aubay | *Co-signataire* | A participé à la campagne et a obtenu son premier score : **C** |
| Axway* | *Co-signataire* | A participé pour la première fois à la campagne du CDP mais n'a pas rendu sa réponse visible de tous |
| Cegedim* | *Co-signataire* | A participé pour la première fois à la campagne du CDP mais n'a pas rendu sa réponse visible de tous |
| Delta Plus Group | *Co-signataire* | A répondu pour la première fois à la version allégée du questionnaire qui n'attribue pas de score cette année |
| Groupe Crit | *Co-signataire* | L'entreprise n'a pas participé cette année |
| HelloFresh | *Co-signataire* | L'entreprise n'a pas participé cette année |
| Sto - Pref | *Co-signataire* | L'entreprise n'a pas participé cette année |

* : Entreprises en portefeuille durant l'année mais absentes au 30-12-2022

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**
  Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
  Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
  Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
  Non applicable